

# Commune de Saint Denis sur Coise (Loire)

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du mars 09 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le 09 avril à 20h00,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Denis-sur-Coise, régulièrement convoqué le 03 avril 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. René CROZIER, Maire.

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 15

Quorum : 8

Présents : René CROZIER, Jean-Louis CASSE, Jocelyne REDON, Philippe JACOUD, Nicole CHIRAT, Yves GREGOIRE, Bruno MAILLARD, Annick PONCET, Bernard PONCET, Isabelle FONT, David GARIN, Thierry JUBAN, Marie-Gabrielle LAGARDETTE, Adeline GRANJON, Sophie OGIER.

Absent :

Excusé :

Secrétaire de séance désigné (e) : Jean-Louis CASSE

**D/2026-04-9**

**Objet : Election des délégués au Groupement des 4 Cantons**

Vu les statuts du Groupement des 4 Cantons indiquant que la commune de Saint Denis sur Coise dispose d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant,

Considérant qu'il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant appelés à représenter la commune de Saint Denis sur Coise au sein Groupement des 4 cantons des Monts du Lyonnais.

Après appel à candidatures :

- M. Thierry JUBAN est nommé délégué titulaire
- M. Bernard PONCET est nommé délégué suppléant

Ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire

René CROZIER



Publié le : 14/04/2026

Le secrétaire de séance

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202160-20260409-D2026-04-9-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2026